
**Travail terminologique — Principes et
méthodes**

Terminology work — Principles and methods

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 704:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 704:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2009

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
0 Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Objets.....	2
5 Concepts	2
5.1 Nature des concepts dans le travail terminologique	2
5.2 Concepts généraux	3
5.3 Concepts uniques	3
5.4 Caractères	4
5.5 Relations entre concepts.....	8
5.6 Systèmes de concepts.....	18
6 Définitions	22
6.1 Nature des définitions	22
6.2 Définitions par intension	22
6.3 Rédaction des définitions	23
6.4 Informations supplémentaires sur la définition	28
6.5 Définitions inexactes.....	30
7 Désignations	34
7.1 Types de désignations.....	34
7.2 Termes	34
7.3 Appellations	36
7.4 Formation des termes et des appellations	38
7.5 Symboles.....	42
Annexe A (informative) Autres types de définitions	44
Annexe B (informative) Exemples de méthodes de formation des termes.....	51
Annexe C (informative) Catégories d'appellations	56
Index	60
Bibliographie.....	64

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 704 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie et autres ressources langagières et ressources de contenu*, sous-comité SC 1, *Principes et méthodes*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 704:2000), qui a fait l'objet d'une révision technique.

ISO 704:2009
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009>

0 Introduction

0.1 Vue d'ensemble

Les principes et méthodes de la terminologie énoncés dans la présente Norme internationale reposent sur les réflexions et pratiques actuelles en matière de travail terminologique.

Le travail terminologique est pluridisciplinaire et a recours à de nombreuses disciplines (logique, épistémologie, philosophie des sciences, linguistique, études en traduction, sciences de l'information et sciences cognitives) dans l'étude des concepts et de leur représentation dans une langue de spécialité ou une langue générale. Il combine les éléments provenant de différentes approches théoriques traitant de la description, de l'organisation et du transfert des connaissances.

Le travail terminologique traité dans la présente Norme internationale se rapporte à la terminologie employée en vue de communications univoques dans le langage humain naturel. L'objectif du travail terminologique, tel que décrit dans le présent document, est par conséquent la clarification et la normalisation des concepts et des terminologies pour la communication entre humains. Le travail terminologique peut servir à la modélisation des informations et des données, toutefois la présente Norme internationale ne traite pas des relations avec ces domaines.

Conformément à la tendance actuelle de la normalisation à fournir des principes directeurs, la présente Norme internationale est destinée à normaliser les éléments essentiels du travail terminologique. L'objectif général de la présente Norme internationale est de fournir un cadre commun de réflexion et d'expliquer comment une organisation ou un groupe devrait mettre en œuvre cette réflexion.

La présente Norme internationale est également destinée à aider les gestionnaires de la terminologie. Il convient que ses principes et méthodes énoncés dans cette norme soient observés non seulement lors du traitement des données terminologiques mais également lors de la planification et de la prise de décisions relatives à la gestion d'un fonds terminologique. Voici, de manière non exhaustive, les principales activités concernées:

- l'identification des concepts et des relations entre concepts;
- l'analyse et la modélisation des systèmes de concepts à partir des concepts et des relations entre les concepts identifiés;
- l'élaboration de représentations des systèmes de concepts au moyen de schémas conceptuels;
- la définition des concepts;
- l'attribution de désignations (principalement de termes) à chaque concept dans une ou plusieurs langues;
- l'enregistrement et présentation des données terminologiques, essentiellement sur des supports imprimés ou électroniques (terminographie).

Les objets, les concepts, les désignations et les définitions sont les éléments fondamentaux du travail terminologique et forment par conséquent la base de la présente Norme internationale. Les objets sont perçus ou conçus puis, par abstraction, ramenés à des concepts eux-mêmes représentés, dans des langues de spécialité, par des désignations et/ou des définitions. L'ensemble des désignations appartenant à une langue de spécialité constitue la terminologie d'un domaine particulier.

0.2 Conventions et système de notation

Dans la présente Norme internationale et pour la langue française, le «travail terminologique» désignera la discipline et «terminologie», utilisé au pluriel ou précédé d'un article, renverra à l'ensemble des désignations d'un domaine particulier, tel que la terminologie juridique.

Pour maintenir une certaine cohérence lorsqu'il est fait référence aux objets, aux concepts, aux définitions et aux désignations, les conventions de formulation suivantes ont été adoptées dans la présente Norme internationale:

— les objets

sont **perçus** ou **conçus**;

sont **abstraits** ou **conceptualisés** sous forme de concepts;

— les concepts

décrivent ou **correspondent** à des objets ou à des ensembles d'objets;

sont **représentés** ou **exprimés dans une langue** par des désignations ou par des définitions;

sont **organisés en systèmes de concepts**;

— les désignations (termes, appellations ou symboles)

désignent ou **représentent** un concept;

sont **attribuées** à un concept;

— les définitions

définissent, **représentent** ou **décrivent** le concept.

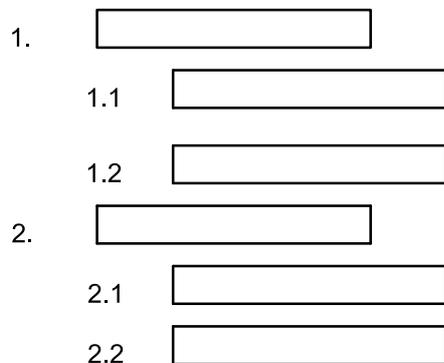
ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 704:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009)

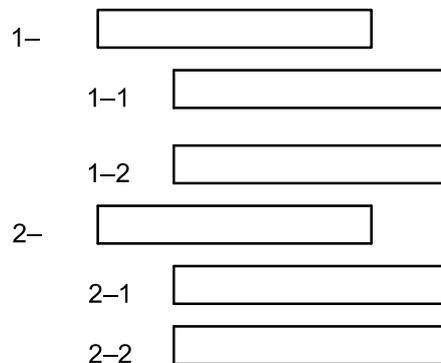
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009>

Plus un système de concepts est complexe, plus il est nécessaire de clarifier les relations qui existent entre les différents concepts en les représentant de manière formelle ou graphique. Les relations entre concepts peuvent être représentées de manière formelle dans une liste. Les représentations sous forme de liste utilisées dans la présente Norme internationale sont structurées par des indentations numérotées et précédées d'un point (.) pour les relations génériques ou précédées d'un tiret (–) pour les relations partitives comme le montrent les modèles suivants:

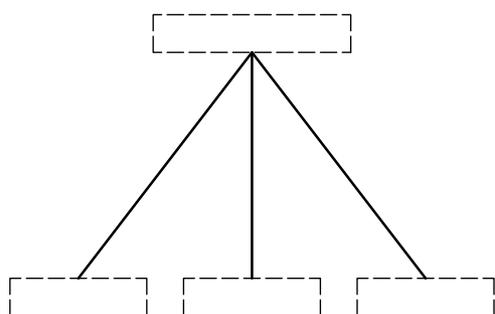
Relations génériques:



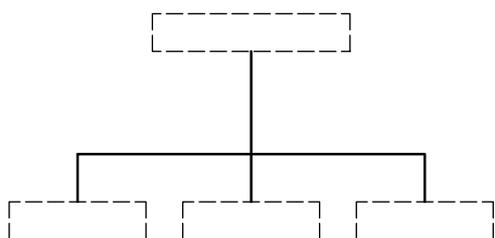
Relations partitives:



Les représentations graphiques utilisées dans la présente Norme internationale sont les plus courantes. L'application de la notation UML (Unified Modeling Language) dans le travail terminologique est décrite dans l'ISO TR 24156.



Représentation en arbre des relations génériques entre les concepts



Représentation en réseau des relations partitives



Ligne avec une flèche à chaque bout pour représenter des relations associatives entre les concepts

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Le système de notation utilisé tout au long du document est le suivant:

- termes désignant les concepts définis dans l'ISO 1087-1:2000 sont en italiques;
- les concepts sont entre guillemets;
- les désignations (termes, appellations ou symboles) sont en caractères gras;
- les caractères sont soulignés;
- les exemples figurent dans des encadrés.

La présente Norme internationale suit les Directives ISO/CEI, Partie 2, 2004, concernant l'utilisation du verbe «devoir» pour exprimer une obligation et la locution «il convient de», ou locutions équivalentes, pour formuler une recommandation.

Il est à noter que les exemples figurant dans la présente Norme internationale ont été choisis et simplifiés à des fins d'illustration. Lors de la traduction en d'autres langues, il peut être nécessaire de choisir d'autres exemples pour illustrer le point en question.

Il est également à noter que les exemples des méthodes de formation des termes donnés dans l'Annexe B sont spécifiques à la langue anglaise dans la version anglaise et à la langue française dans la version française. Il est recommandé de ne pas traduire l'Annexe B mais de l'adapter aux contraintes de chaque langue.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 704:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009>

Travail terminologique — Principes et méthodes

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit et harmonise les principes fondamentaux et les méthodes permettant d'élaborer et de compiler des terminologies, qu'il s'agisse d'activités menées dans le cadre de la normalisation ou non, et décrit les liens établis entre les objets, les concepts et leur représentation par des terminologies. Elle fixe également des principes généraux qui régissent la formation des termes et appellations et la formulation des définitions. Pour une compréhension complète et approfondie de ces principes, des connaissances de fond du travail terminologique sont nécessaires. Il s'agit de principes de nature générale et la présente Norme internationale s'applique aux travaux terminologiques effectués dans les domaines scientifiques, technologiques, industriels, administratifs, ainsi que dans les autres domaines de la connaissance.

La présente Norme internationale ne décrit pas les méthodes de présentation des Normes internationales de terminologie; celles-ci sont traitées dans l'ISO 10241.

iTeh STANDARD PREVIEW

2 Références normatives (standards.iteh.ai)

Les documents suivants cités en référence sont indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

ISO 1087-1, *Travaux terminologiques — Vocabulaire — Partie 1: Théorie et application*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les termes et définitions donnés dans l'ISO 1087-1 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1

définition stipulative

définition résultant de l'adaptation d'une définition lexicale à une situation unique, dans un but précis, ne caractérisant pas un usage commun

3.2

définition ostensive

définition démonstrative

définition illustrant un ou plusieurs objets représentatifs dans l'extension du concept

3.3

concept spécialisé

concept reflétant un savoir spécifique ou technique, dans un domaine donné

3.4

ressource terminologique ensemble de données terminologiques

ressource textuelle ou sous forme de données comprenant des entrées terminologiques

NOTE Adapté de l'ISO 26162:—¹).

3.5

produit terminologique

produit facilitant l'utilisation d'une langue de spécialité ou relatif au domaine de la terminologie

NOTE Les produits facilitant l'utilisation d'une langue de spécialité sont les dictionnaires, bases de données et autres produits destinés à la diffusion d'une terminologie spécialisée, tandis que les produits relatifs au domaine de la terminologie sont les revues, manuels de formation, outils, etc.

[ISO 22128:2008, définition 3.13]

3.6

produit terminographique

produit terminologique comprenant un ensemble de désignations et d'informations terminologiques et/ou linguistiques destiné à faciliter l'utilisation d'une langue de spécialité

[ISO 22128:2008, définition 3.9]

4 Objets

iTeh STANDARD PREVIEW

En matière de *travail terminologique*, un *objet* est défini comme ce qui peut être perçu ou conçu. Il convient de considérer certains *objets* tels qu'une machine, un diamant ou une rivière comme concrets ou matériels; d'autres objets comme immatériels ou abstraits, notamment un plan financier, la gravité, la fluidité ou un taux de conversion et d'autres encore comme purement imaginaires, par exemple, une licorne, la pierre philosophale ou un personnage de la littérature. Lors de la production d'une *terminologie*, les discussions philosophiques sur le fait qu'un objet a ou non une réalité sont stériles et il est par conséquent recommandé de les éviter. Il convient plutôt de se concentrer sur la manière dont les *objets* sont utilisés à des fins de communication.

Les *objets* sont décrits et identifiés par leurs propriétés (voir 5.4.2, Exemple 1), mais ce ne sont ni les propriétés d'*objets* spécifiques ni les *objets* eux-mêmes que répertorie la ressource terminologique.

5 Concepts

5.1 Nature des concepts dans le travail terminologique

En matière de communication, tous les *objets* de l'univers ne sont pas différenciés et ne portent pas tous un nom. Par contre, grâce à l'observation et à un processus d'abstraction appelé conceptualisation, les *objets* sont classés dans des catégories, qui correspondent à des unités de connaissance appelées *concepts*, eux-mêmes représentés sous différentes formes de communication (*objet* → *concept* → communication). La présente Norme internationale ne traite pas de tous les *concepts* représentés par la langue mais uniquement de ceux représentés à l'aide de *la terminologie* de domaines spécialisés. Dans le *travail terminologique*, les *concepts* doivent être considérés comme des représentations mentales d'*objets* dans un contexte ou un domaine spécialisé.

Il ne faut pas confondre les *concepts* avec les *objets* abstraits ou imaginaires (dans un contexte donné, les *objets* concrets, abstraits ou imaginaires sont observés et conceptualisés mentalement; une *désignation* est ensuite attribuée au *concept* plutôt qu'aux *objets* eux-mêmes). Le lien entre un *objet* et sa *désignation* ou

1) À publier. (Disponible en langue anglaise seulement.)

définition correspondante s'effectue par l'intermédiaire du *concept*, c'est-à-dire un niveau supérieur d'abstraction.

La production d'une *terminologie* nécessite une compréhension de la conceptualisation sous-jacente à la connaissance humaine dans un domaine donné. Étant donné que le *travail terminologique* traite toujours d'une langue de spécialité dans un domaine particulier de connaissance (c'est-à-dire un *domaine*), il convient de ne pas considérer le *concept* uniquement comme une unité de pensée mais également comme une unité de connaissance.

Les *concepts* contextualisés dans la *langue de spécialité* d'un *domaine* peuvent être représentés sous les différentes formes de la communication humaine en fonction du système utilisé. Dans les langues naturelles, les *concepts* peuvent être représentés par des *termes*, des *appellations*, des *définitions* ou d'autres formes linguistiques; ils peuvent également être représentés par des symboles; dans les langues artificielles, ils peuvent être représentés par des codes ou des formules, ou dans le domaine du multimédia, être exprimés sous la forme d'icônes, d'images, de schémas, de graphiques, de bandes audio ou vidéo ou de tout autre type de représentation multimédia. Les *concepts* peuvent également être représentés par le corps humain comme dans la langue des signes, par des expressions du visage ou par des mouvements du corps. La présente Norme internationale ne traite pas de la représentation des *concepts* par la langue des signes ou le langage corporel.

Les *concepts* sont décrits et identifiés par leurs *caractères* (voir 5.4.2, Exemple 2).

5.2 Concepts généraux

Lorsqu'un *concept* décrit ou correspond à un ensemble de deux ou plusieurs *objets* constituant un groupe de par des propriétés communes, il est appelé *concept général* et, dans les *langues de spécialité*, sa *désignation* prend la forme d'un *terme* (par exemple disquette, liquidité, fonds de placement, etc.) ou d'un symbole (par exemple ©, W, \$).

5.3 Concepts uniques

ISO 704:2009
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009>

Lorsqu'un *concept* décrit ou correspond à un seul *objet* ou qu'un *objet* comprenant une combinaison unique d'entités est considéré comme une entité unique, il est appelé *concept unique* et est exprimé dans les *langues de spécialité* par une *appellation* (par exemple Nations Unies, Internet, Toile mondiale) ou un symbole (par

exemple  Afrique,  statue de la Liberté). Les *appellations* renvoient à des concepts uniques et comprennent des noms, des titres ou d'autres formes similaires et doivent être différenciées des *termes* faisant référence à des *concepts* généraux.

Il s'ensuit que tout objet distinct doit être considéré comme un *concept unique*. Lorsqu'un *concept unique* est désigné par une *appellation* formée d'entités liées, il est toujours considéré comme un *concept unique* même si des mots ou des *termes* liés signalent habituellement la présence de plus d'un *concept*.

EXEMPLE

Une *appellation* composée de plusieurs mots dans laquelle il y a élimination du mot principal peut être considérée comme un seul *concept unique*. Par exemple, un tout composé de X parties, comme dans «**Amérique du Nord, du Sud et centrale**» (une seule zone géographique composée de trois parties) par opposition aux trois *appellations* «**Amérique du nord**», «**Amérique centrale**» et «**Amérique du Sud**» qui sont considérées comme trois *concepts uniques* distincts.

Une *appellation* composée de plusieurs mots et déterminants doit être interprétée comme une seule entité, qui désigne un *concept unique*. Le **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes** doit être interprété comme constituant une seule entité et non pas deux entités (avec d'un côté le «conseil de la radiodiffusion canadienne» et de l'autre le «conseil des télécommunications canadiennes»). De même, la **Compagnie des bateaux du lac du Bourget et du Haut-Rhône** ne désigne qu'une seule entité.

Un *concept unique* appartenant à un *système de concepts générique* ne peut être subdivisé alors qu'un *concept unique* appartenant à un *système de concepts partitif* peut être subdivisé en sous-parties (voir 5.5.2.2.2 et 5.5.2.3.2).

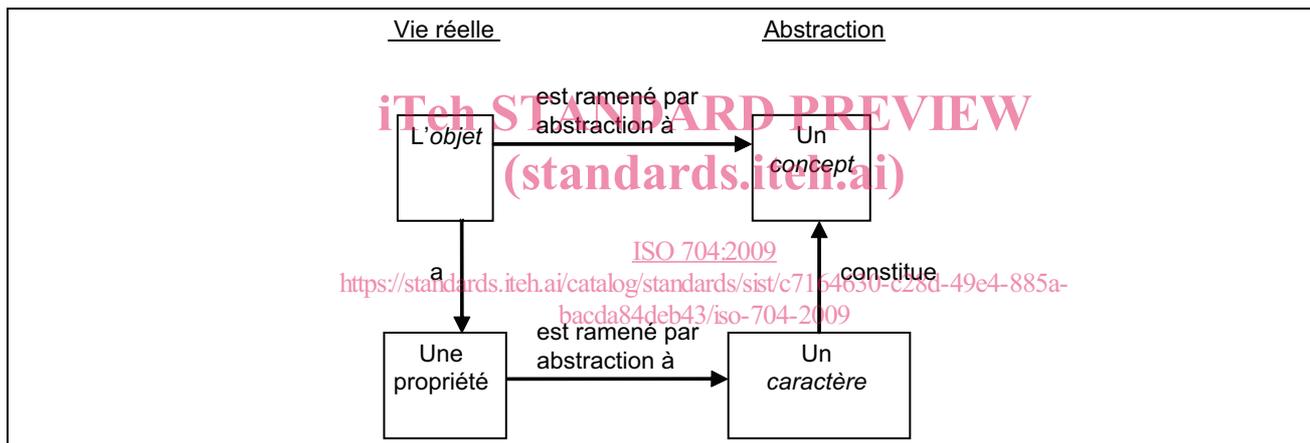
5.4 Caractères

5.4.1 Nature des caractères

La formation des *concepts* joue un rôle primordial dans l'organisation de la connaissance humaine parce qu'elle permet d'identifier les *objets* et de les regrouper en unités de signification dans un domaine particulier. Afin de catégoriser un *objet* en vue de former un concept, il est nécessaire d'en déterminer les propriétés (voir l'Exemple). Les *objets* perçus comme partageant les mêmes propriétés sont groupés en unités. Dès qu'une branche de la connaissance humaine considère des *objets* similaires, ou même un *objet* unique, comme une unité de pensée ayant une signification, les propriétés d'un seul *objet* ou communes à un ensemble d'objets sont isolées par abstraction sous la forme de *caractères* qui sont combinés en un ensemble dans la formation d'un *concept*.

Si bien que les *objets*, dans la vie réelle, sont identifiés par leurs propriétés. Les *objets* sont alors ramenés par abstraction à des *concepts*, et les propriétés, à des *caractères* constituant ces *concepts*. L'abstraction désigne le processus d'identification d'un ensemble de traits communs dans un ensemble particulier d'*objets* et ainsi, sur cette base, comme formant un *concept* autour de cet ensemble d'*objets*. Les *caractères* sont des qualificatifs qui précisent la signification d'un *concept superordonné* (voir 5.5.2.1). Il convient de noter que «*caractère*» est un concept linguistique qu'il convient de ne pas confondre avec le concept «propriété» en informatique.

EXEMPLE



Les relations entre ces quatre concepts peuvent être explicitées comme suit:

- Chaque *objet* a une ou plusieurs propriétés.
- Chaque propriété d'un même type est ramenée par abstraction à un *caractère*.
- Chaque *caractère* fait partie d'un ou de plusieurs *concepts*.
- Chaque *concept* est constitué d'un ou de plusieurs *caractères*.
- Chaque *objet* est ramené par abstraction à un ou plusieurs *concepts*.

5.4.2 Analyse terminologique

La combinaison de caractères dans le processus de formation des concepts est un phénomène permanent. Le *concept* constitué par cet ensemble de *caractères* est représenté par une *désignation* (c'est-à-dire un *terme*, une *appellation* ou un symbole). Étant donné qu'une *désignation* n'est pas attribuée à un *objet* mais à un *concept*, lui-même représentant un ou plusieurs *objets*, l'analyse terminologique repose sur une représentation du *concept* sous la forme d'une *désignation* ou d'une *définition*. Par conséquent, la méthodologie utilisée pour l'analyse de *terminologies* nécessite:

- de délimiter le contexte ou le *domaine*;

- d'identifier les propriétés assignées aux *objets* dans le *domaine* considéré;
- de déterminer les propriétés qui sont isolées par abstraction en tant que *caractères*;
- de combiner les *caractères* pour former un *concept*;
- d'attribuer une *désignation* à ce concept.

Par ailleurs, il convient de noter que les propriétés utilisées pour énoncer des propriétés décrivant un *objet* et les caractères qui constituent un *concept* désignent en eux-mêmes des *concepts*, parfois intégrés dans le même domaine spécialisé, parfois non. Il peut être utile de commencer l'analyse par les *concepts* qui correspondent à des *objets* concrets car il est plus facile d'en isoler par abstraction les *caractères* étant donné qu'il est possible d'observer ou d'examiner physiquement certaines des propriétés desdits *objets*.

D'un point de vue théorique, il convient de commencer l'analyse terminologique par les *objets* en question et par le *domaine* dans lequel ces objets sont considérés. Les propriétés doivent être attribuées aux *objets* uniquement. Un terminologue commence par analyser les textes du discours faisant référence aux *objets* afin de déterminer la manière dont ils sont désignés dans le langage. Grâce à l'analyse des discours, le terminologue peut saisir les propriétés des différents référents dans les différents discours afin d'identifier les propriétés qui sont définissables par abstraction en tant que *caractères*, par opposition à celles qui sont spécifiques à un objet unique et ne peuvent donc pas être considérées comme des caractères.

EXEMPLE 1

Les <i>objets</i> spécifiques désignés par les représentations visuelles ci-dessous possèdent les propriétés spécifiques suivantes:		
		
<ul style="list-style-type: none"> — dispositif; — de couleur ivoire; — déplacé manuellement sur une surface rigide et plane; — muni en dessous d'une boule; — muni de trois boutons; — relié à un ordinateur par un câble de connexion; — muni de rouleaux conçus pour détecter le mouvement de la boule; — la boule provoque le déplacement d'un curseur sur un écran d'ordinateur. 	<p style="text-align: center;">iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)</p> <p style="text-align: center;">https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-901a-bacda84deb43/iso-704-2009</p> <ul style="list-style-type: none"> — dispositif; — bleu et gris; — déplacé manuellement sur une surface rigide et plane; — muni en dessous d'une boule; — muni de deux boutons; — relié à un ordinateur par un câble de connexion; — muni de rouleaux conçus pour détecter le mouvement de la boule; — la boule provoque le déplacement d'un curseur sur un écran d'ordinateur. 	<ul style="list-style-type: none"> — dispositif; — noir et gris; — déplacé manuellement sur une surface rigide et plane; — muni en dessous d'une boule; — muni de deux boutons; — relié à un ordinateur par un câble de connexion; — muni de rouleaux conçus pour détecter le mouvement de la boule; — la boule provoque le déplacement d'un curseur sur un écran d'ordinateur.

Si l'*objet* de l'Exemple 1 a pour contexte le domaine du matériel informatique, il est reconnu que cet *objet* spécifique appartient à l'ensemble des *objets* conceptualisés en tant que «souris mécanique». Dans le cadre de l'opération de conceptualisation, les propriétés de tous les *objets* faisant partie de la classe en question sont isolées par abstraction en *caractères*, c'est-à-dire que ces propriétés sont converties en généralisations s'appliquant à l'ensemble complet par opposition à l'*objet* individuel, comme l'illustre l'Exemple 2.

Pour faciliter cette analyse, les propriétés des *objets* peuvent être regroupées en catégories (parties, fonction, composition, couleur, forme, fonctionnement, emplacement). Des catégories adaptées au *domaine* considéré sont disponibles dans les travaux de référence et les encyclopédies; toutefois, il convient d'utiliser toute liste avec flexibilité, en partant de l'hypothèse que des catégories supplémentaires seront probablement

nécessaires pour représenter de façon adéquate toutes les propriétés. Pour des raisons pratiques, il est recommandé de commencer par les *objets* les plus typiques. L'identification des *caractères* nécessite une connaissance du domaine auquel appartient le concept en question et requiert souvent des travaux de recherche. Les terminologues expérimentés pour qui le *concept* étudié est clair et dépourvu d'ambiguïté peuvent passer directement à l'identification des *caractères*.

L'exemple suivant est une analyse préliminaire du *concept* «souris mécanique». Les *concepts* traduisant des *objets* sans réalité physique (par exemple: «banqueroute») doivent être analysés selon les mêmes principes.

EXEMPLE 2

Concept: abstraction à partir de l'ensemble de toutes les souris mécaniques			
Désignation (terme): souris mécanique			
Propriétés de l'Objet 1	Propriétés de l'Objet 2	Propriétés de l'Objet 3	Caractères
déplacée manuellement sur une surface rigide et plane	déplacée manuellement sur une surface rigide et plane	déplacée manuellement sur une surface rigide et plane	<u>déplacée manuellement sur une surface rigide et plane</u>
munie en dessous d'une boule	munie en dessous d'une boule	munie en dessous d'une boule	<u>munie en dessous d'une boule</u>
munie de trois boutons	munie de deux boutons	munie de trois boutons	<u>munie d'au moins un bouton</u>
reliée à un ordinateur par un câble de connexion	reliée à un ordinateur par un câble de connexion	reliée à un ordinateur par un câble de connexion	<u>reliée à un ordinateur par un câble de connexion</u>
munie de rouleaux conçus pour détecter le mouvement de la boule	munie de rouleaux conçus pour détecter le mouvement de la boule	munie de rouleaux conçus pour détecter le mouvement de la boule	<u>munie de rouleaux (capteurs mécaniques) pour détecter le mouvement de la boule</u>
couleur ivoire	bleue	noire	<u>a une couleur</u> NOTE Ce caractère est hérité d'un <i>concept superordonné</i> à un niveau très élevé, par exemple « <i>objet physique</i> ».

Les *caractères* doivent servir à l'analyse des *concepts*, à la modélisation des *systèmes de concepts* et à la formulation des *définitions* et, le cas échéant, il convient d'en tenir compte dans le choix et la formation des *désignations*.

À noter que lors de la sélection des propriétés et des *caractères*, il est nécessaire de garder ces objectifs à l'esprit car le nombre de propriétés permettant de distinguer un *objet* d'un autre est en réalité infini. Ainsi, par exemple, dans le cas des souris d'ordinateur, le lieu de fabrication est un *caractère* dont on peut considérer qu'il n'est pas nécessaire de tenir compte. Là encore, le terminologue expérimenté est bien placé pour anticiper quels éléments seront probablement nécessaires.

5.4.3 Intension et extension

L'ensemble de *caractères* formant le *concept* est appelé *intension* du *concept*. L'ensemble des *objets* conceptualisés sous la forme d'un *concept* correspond à l'*extension* du *concept*. L'*intension* et l'*extension* sont interdépendantes. Par exemple, les *caractères* constituant l'*intension* de la «souris mécanique» déterminent l'*extension* ou les *objets* qualifiés de souris mécaniques.

5.4.4 Caractères communs et caractères distinctifs

L'analyse terminologique ne doit pas s'arrêter à l'identification des *caractères* qui constituent l'*intension* d'un *concept*. Chaque *caractère* du *concept* étudié doit être analysé par rapport aux *concepts* associés dans le *système de concepts*. Les similarités entre *concepts* se traduisent par des *caractères* communs; les différences singularisant un *concept* par rapport aux autres sont indiquées par des *caractères distinctifs* (voir

5.5.2.2.1, Exemple 4). Un *caractère* est dit distinctif en ce qui concerne deux *concepts* s'il permet de distinguer ces deux *concepts* l'un de l'autre. Le même *caractère* d'un *concept* peut être distinctif par rapport à un *concept* associé et commun par rapport à un autre *concept* associé. C'est l'analyse des similarités et des différences entre *concepts* qui permet de définir l'ensemble unique de *caractères* qui qualifie précisément un *concept* donné. La spécification de cette combinaison unique de *caractères* situe le *concept* dans un réseau de *concepts* associés présentant des *caractères* similaires ou différents. Les relations entre les *concepts* doivent être utilisées pour définir la structure fondamentale d'un *système de concepts* (voir 5.6). Le travail de définition d'un *concept* nécessite de connaître les *caractères* utilisés pour développer le *système de concepts*.

5.4.5 Caractères nécessaires, suffisants et essentiels

Dans certains domaines, comme l'informatique et la logique, une distinction est faite entre les caractères nécessaires, suffisants et *essentiels*, et bien que cette distinction ne soit pas pertinente dans le *travail terminologique*, nous les décrivons ici à titre informatif.

Les *caractères* dits nécessaires sont vérifiés par tous les *objets* de l'*extension* d'un *concept*, c'est-à-dire qu'ils correspondent à des propriétés que tous les *objets* d'une *extension* doivent avoir.

EXEMPLE 1

Considérons le *concept* «triangle rectangle ayant des côtés de 3, 4 et 5 cm». Tous les *objets* de l'*extension* de ce *concept* auront nécessairement les *caractères* suivants (c'est-à-dire qu'ils vérifient tous les propriétés correspondantes). Ce sont des *caractères* nécessaires de ce *concept*.

Caractères

Propriétés de tous les objets de l'extension

Longueur d'un des côtés de l'angle droit: 3 cm

Longueur d'un des côtés de l'angle droit: 3 cm

Longueur de l'autre côté de l'angle droit: 4 cm

Longueur de l'autre côté de l'angle droit: 4 cm

Longueur de l'hypoténuse: 5 cm

Longueur de l'hypoténuse: 5 cm

NOTE Pour tous les triangles rectangles:

[ISO 704:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009)

$$a^2 + b^2 = c^2$$

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c7164630-c28d-49e4-885a-bacda84deb43/iso-704-2009>

où a, b et c désignent les longueurs des côtés du triangle. Par conséquent, la longueur d'un côté peut toujours être calculée à partir de celles des deux autres côtés, si bien que deux *caractères* suffisent pour définir de façon unique le *concept*. À noter que même s'il est possible de donner trois *définitions* différentes, le *concept* n'en reste pas moins l'unique combinaison des *caractères* répertoriés ci-dessus.

Un *caractère* suffisant est un caractère pris dans un ensemble de *caractères* permettant de dire si un *objet* spécifique appartient à l'*extension* d'un *concept* donné. Un *caractère* suffisant n'est pas nécessairement vrai pour tous les *objets* de l'*extension* du *concept*, mais n'importe quel *objet* présentant les propriétés correspondant aux *caractères* de cet ensemble appartient forcément à l'*extension* du *concept*.

EXEMPLE 2

Par exemple, n'importe quel *objet* présentant les propriétés correspondant aux *caractères* a donné la vie et est un être humain appartient à l'*extension* du *concept* «femme», même si toutes les femmes n'ont pas donné la vie.

NOTE Étant donné que les *caractères* suffisants ne sont pas nécessairement vérifiés par tous les *objets* de l'*extension* d'un *concept*, ils ne peuvent pas être utilisés pour définir ce *concept*.

Un *caractère* essentiel est un caractère pris dans l'ensemble des *caractères* à la fois nécessaires et suffisants pour déterminer l'*extension* d'un *concept*.

EXEMPLE 3

À l'heure actuelle, la propriété d'être le quatrième jour de juillet est à la fois nécessaire et suffisante pour un *objet* appartenant à l'*extension* du *concept* «journee de l'indépendance aux États-Unis d'Amérique».